

# Mode d'emploi, consignes de sécurité des toits relevables et C.G.V.

## Mode d'emploi

### Ouverture :

- 1- Enlever les élastiques de rangement de la toile
- 2- Déverrouiller les 4 fermoirs à levier de chaque angle du toit ou désangler selon version
- 3- Soulever un premier coté à l'aide des poignées
- 3 à 4 Attention pour le toit 1x1, les compas étant à moitié ouverts se trouvent en position proche de la hauteur de tête et peuvent blesser en cas de mouvement brusque. Soyez vigilant à bien rester au milieu des compas
- 4- Soulever le deuxième coté à l'aide des poignées
- 6- Verrouiller les compas jusqu'en butée

### Fermeture :

- 1- Déverrouiller les compas en tirant vers soit
- 2- Rabaisser un premier coté à l'aide des poignées en s'assurant que la toile reste bien à l'intérieur
- 2 à 3 Attention comme pour l'ouverture sur le 1x1, les compas étant à moitié ouverts se trouvent en position proche de la hauteur de tête et peuvent blesser en cas de mouvement brusque. Soyez vigilant à bien rester au milieu des compas
- 3- Rabaisser le deuxième coté à l'aide des poignées en s'assurant que la toile reste bien à l'intérieur
- 4- Ranger la toile en l'enroulant dans les élastiques prévus à cet effet
- 5- Verrouiller les 4 fermoirs à levier de chaque angle du toit ou sangler selon version

## Consignes de sécurité :

Tout démontage ou modification du toit relevable sans consentement du constructeur Flytopcombi est interdit.

La manipulation d'ouverture et fermeture du toit relevable est à réaliser avec prudence et dans l'ordre établie par le manuel ci-dessus sous peine de détérioration.

Ne jamais rouler avec le toit ouvert, déverrouillé ou désanglé.

Ne pas utiliser de flamme à proximité de la toile du toit relevable.

Ne jamais laisser le toit relevable à moitié ouvert/fermé.

Toujours vérifier que la toile soit à l'intérieur et n'est pas coincée entre le joint du toit relevable lors de sa fermeture.

La toile doit être sèche en cas de fermeture prolongée.

Si un élément venait à casser ou s'il y a apparition d'une anomalie ou avarie, laisser le toit relevable fermé si possible et contactez au plus vite le fabriquant.

TEL urgence 24/24h 7/7 : 06.06.79.00.41

Vidéo de démonstration : <https://youtu.be/na-CiP78qE>

Scanner pour lire la vidéo :



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Devis valable 1 mois, Conditions de paiement : le paiement devra être intégralement réglé lors de la remise du véhicule une fois les travaux fini, (Paypal propose le paiement en 4x sans frais, vérifiez bien à l' avance la solvabilité de l'opération). Virement bancaire ou chèque de banque. Avance non remboursable en cas d'abus, fabrication bien avancée ou annulation tardive. Tarif main d'œuvre atelier hors pose de toit relevable: 45€/h.

Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement: 40€ Couverts de la responsabilité et des garanties des contrats d'assurance MMA n°147186181 pour la fabrication des toits relevables et contrat n° 147186232 pour leurs poses et utilisations sur tous les véhicules confiés.